

Réf: Dossier 371816

Avis de constitution

SOCIETE « YMA TRADING »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
301, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2024 , et enregistrés le 04/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YMA TRADING »

Objet : -IMPORT-EXPORT ;
-COMMERCE GENERAL;
-TRAVAUX PUBLIC ET BATIMENT ;
-VENTES DE DIVERSES MARCHANDISE;
-PRESTATION DIVERSES.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
301, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme CISSE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04909 du 28/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26768/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

